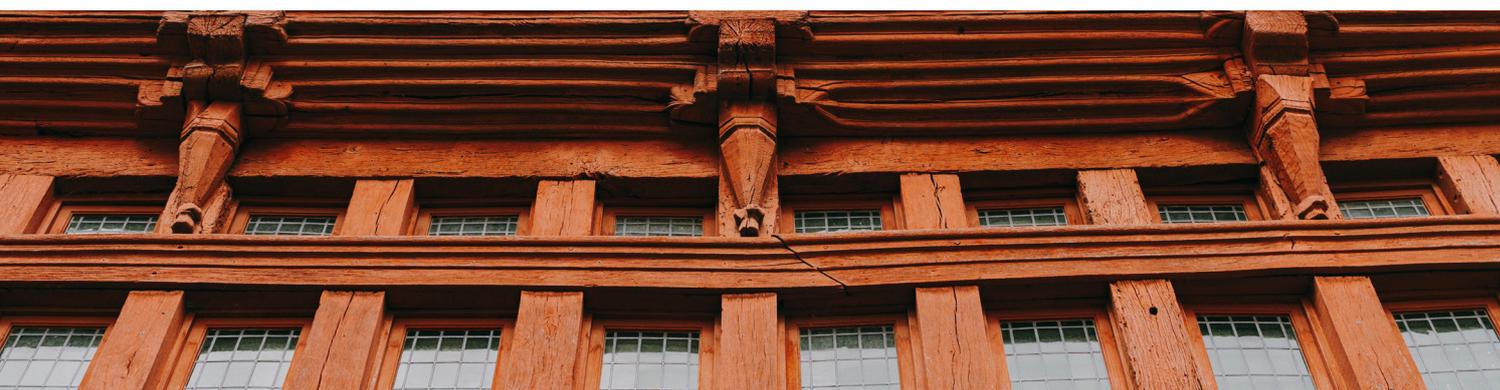


# ≡ CHARTE GRAPHIQUE

Version - avril 2024



# ≡ AVANT-PROPOS

L'identité visuelle de l'Union des Villes d'Art et d'Histoire et des Villes Historiques de Bretagne (VAHVH) a été amorcée par la création du logotype, par le studio Landeau en 2011.

La charte graphique de l'Union, présentée dans ce document, vient compléter son identité visuelle, traduire son positionnement et renforcer sa notoriété.

Cette charte graphique est nourrie par l'identité visuelle de la marque Bretagne et elle en reprend certains éléments pour donner corps à une identité du territoire breton.

Ce document constitue une référence unique pour tous les supports de communication de l'Union, les utilisateurs doivent donc impérativement s'y conformer pour communiquer au nom du réseau. En cas de questionnement, merci de prendre contact directement avec un représentant de l'Union.

# ☰ SOMMAIRE

## 1. Identité 4

- Nos singularités 5
- Positionnement 5

## 2. Logotype 6

- Version principale - Format carré 7
- Exemples d'utilisations 7
- Version secondaire - Format Horizontal 8
- Alignements 8
- Version optimisée 8

## 3. Couleurs 9

- Univers Chromatique 10
- Codes couleurs 11

## 4. Typographies 12

- Familles de polices 13
- Utilisations 13

## 5. Composition graphique 14

- Utilisation des visuels 15
- Marges et espacements 16
- Habillage des titres 17
- Éléments importants 17

## 6. Applications 18



1: IDENTITÉ



## NOS SINGULARITÉS

- Première et seule association de France à unir à l'échelle d'une région les Villes d'Art et d'Histoire et à y associer les Villes Historiques.
- Ancrage territorial dans les 5 départements de la Bretagne historique et seul acteur associatif breton à animer un réseau de professionnels et d'élus sur la thématique des patrimoines urbains à l'échelle de la Bretagne historique.
- Seul acteur associatif breton à promouvoir spécifiquement les destinations urbaines pour leurs patrimoines à l'échelle de la Bretagne historique.

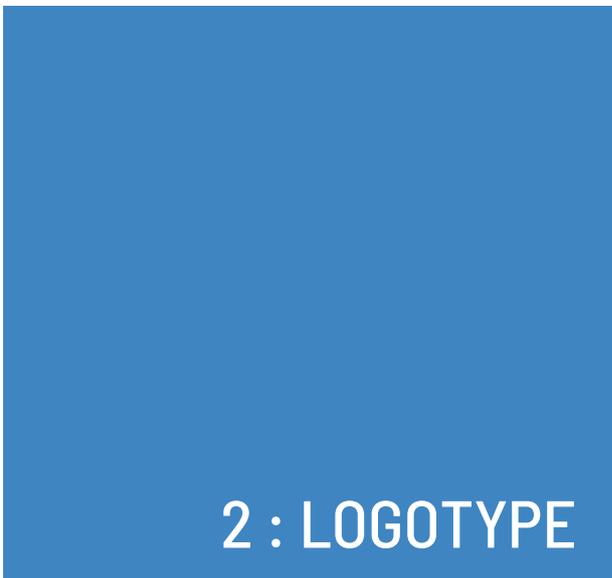
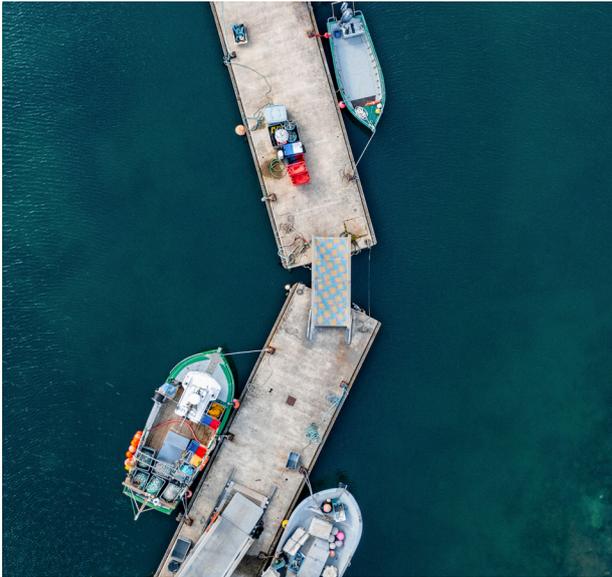
## Positionnement

---

**« Une union de villes bretonnes qui agit pour la préservation, la restauration, l'animation et la visibilité des patrimoines urbains. »**

---





## VERSION PRINCIPALE - FORMAT CARRÉ

Ce format du logotype de l'Union est la version principale à utiliser pour l'ensemble des communications, quand cela est possible. Il incarne l'identité du réseau breton des Villes d'Art et d'Histoire et des Villes Historiques.

### Couleurs :

Warm Grey 8C (CMJN : 25 - 25 - 40 - 30).

Process Black C (CMJN : 40 - 30 - 0 - 100).

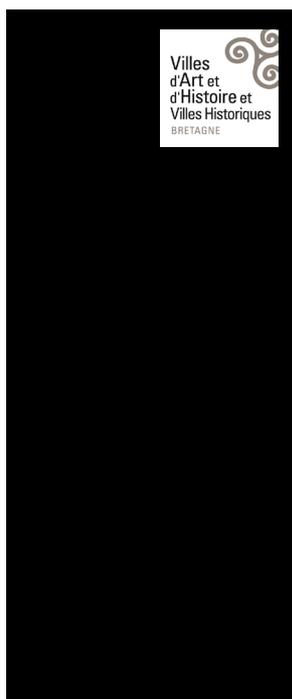
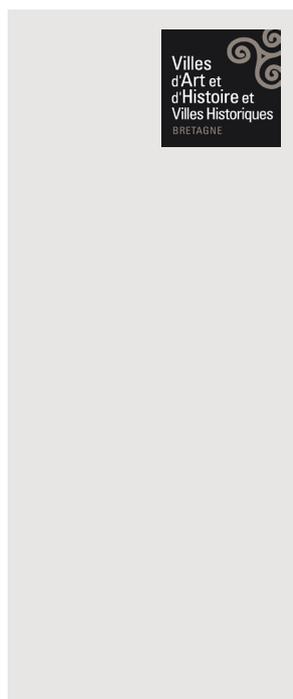
### Typographies :

Univers Condensed (Bold et Regular).



## Exemples d'utilisations

La version principale du logotype se décline en deux coloris. Elles peuvent être utilisées sur un aplat de couleur ou sur une photographie ou une illustration. Selon les usages, il convient d'utiliser soit la version noire, soit la version blanche afin de garantir la lisibilité du logotype. L'usage de cette deuxième coloris étant exclusive à l'utilisation sur fond sombre.



## VERSION SECONDAIRE - FORMAT HORIZONTAL



Villes d'Art et  
d'Histoire et  
Villes Historiques

BRETAGNE

Lorsque l'utilisation du logotype principal est compromise par une composition graphique ou par un manque de lisibilité, cette version horizontale est vivement recommandée.

Le format horizontal convient à des supports au format paysage tels que les bannières et les présentations. Il peut également remplacer la version principale si la lisibilité de l'intitulé de l'Union est quasi-nulle.

Ce format ne peut être apposé sur un fond foncé, qui risquerait de compromettre la lecture du nom du réseau.

### Alignements

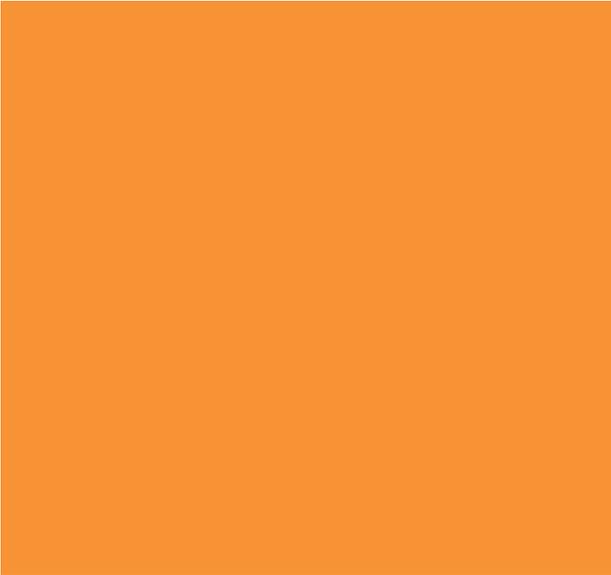
	Villes d'Art et	
	d'Histoire et	
	Villes Historiques	
	BRETAGNE	

### Version optimisée



La version principale carrée peut être inadaptée dans certaines situations. C'est notamment le cas lorsque le logo doit être inséré dans une forme ronde ou organique.

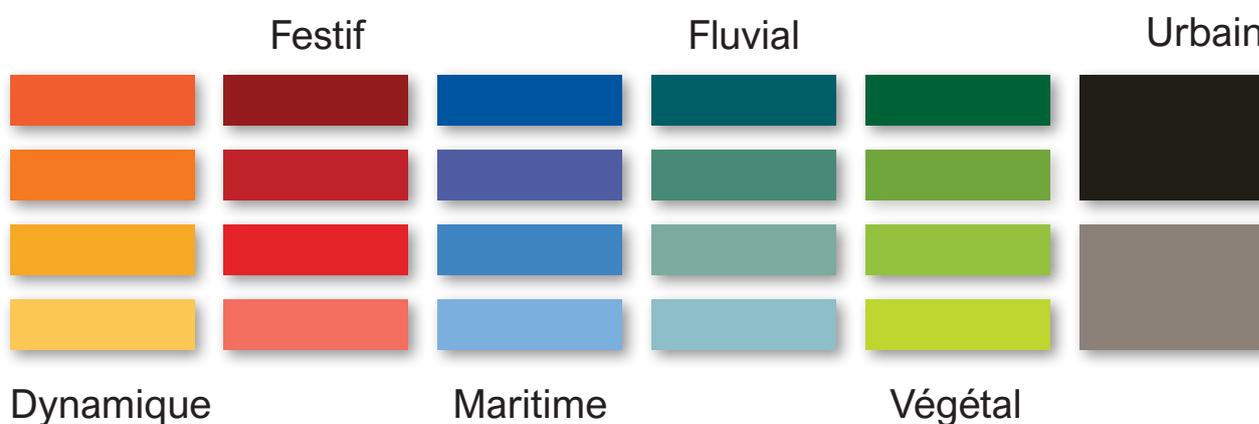
Ce format où le triskel est visible dans son intégralité permet une insertion dans une forme circulaire. La zone de couleur noire délimite l'espace vital du logotype qu'il convient de ne pas modifier.



## UNIVERS CHROMATIQUE

L'identité visuelle de l'Union des VAHVH s'inscrit dans une Bretagne à l'identité marquée par des acteurs et partenaires incontournables. S'appuyer sur des éléments graphiques de la Marque Bretagne, mis à dispositions pour les partenaires, apparait comme une force et une nécessité. L'univers chromatique

de l'Union correspond donc à celui de la Marque Bretagne auquel s'ajoute un gris chaud et le noir du logo, ainsi qu'une nuance de vert plus proche des teintes visibles sur le magazine Escapades. Ces derniers sont à utiliser préférentiellement pour les supports de type institutionnels ou pour signifier la nature résolument urbaine du réseau.



# CODES COULEURS

RVB : 232 - 86 - 18  
CMJN : 0 - 78 - 100 - 0  
#EB5932

RVB : 0 - 84 - 160  
CMJN : 100 - 68 - 0 - 0  
#0054A0

RVB : 0 - 93 - 49  
CMJN : 100 - 10 - 90 - 45  
#005D31

RVB : 240 - 138 - 0  
CMJN : 0 - 65 - 100 - 0  
#F08A00

RVB : 80 - 92 - 162  
CMJN : 77 - 67 - 0 - 0  
#505CA2

RVB : 114 - 166 - 61  
CMJN : 62 - 13 - 93 - 1  
#72A63D

RVB : 246 - 169 - 39  
CMJN : 0 - 50 - 89 - 0  
#F6A927

RVB : 63 - 133 - 193  
CMJN : 75 - 40 - 0 - 0  
#3F85C1

RVB : 150 - 192 - 58  
CMJN : 50 - 0 - 90 - 0  
#96C0A3

RVB : 252 - 199 - 82  
CMJN : 0 - 25 - 75 - 0  
#FCC752

RVB : 137 - 181 - 221  
CMJN : 50 - 20 - 0 - 0  
#89B5DD

RVB : 200 - 210 - 0  
CMJN : 30 - 0 - 100 - 0  
#C8D200

RVB : 147 - 22 - 28  
CMJN : 30 - 100 - 100 - 25  
#93161C

RVB : 0 - 93 - 102  
CMJN : 90 - 30 - 40 - 40  
#005D66

RVB : 33 - 30 - 22  
CMJN : 69 - 63 - 70 - 82  
#211E16

RVB : 189 - 15 - 30  
CMJN : 20 - 100 - 100 - 5  
#BD0F1E

RVB : 76 - 138 - 116  
CMJN : 68 - 17 - 52 - 20  
#4C8A74

RVB : 228 - 33 - 39  
CMJN : 0 - 95 - 90 - 0  
#E42127

RVB : 136 - 177 - 161  
CMJN : 45 - 5 - 33 - 16  
#88B1A1

RVB : 141 - 134 - 126  
CMJN : 25 - 25 - 30 - 40

RVB : 235 - 108 - 89  
CMJN : 0 - 70 - 60 - 0  
#EB6C59

RVB : 159 - 198 - 212  
CMJN : 39 - 5 - 13 - 8  
#9FC5CE

#8D867E



4 : TYPOGRAPHIES



## FAMILLES DE POLICES

**TITRES: BARLOW SEMIBOLD**  
En capitales

**SOUS-TITRES : BARLOW SEMICONDENSED**  
En petites capitales

**Corps de texte - Éléments importants : Arial nova bold**

Corps de texte - Simple : Arial nova regular

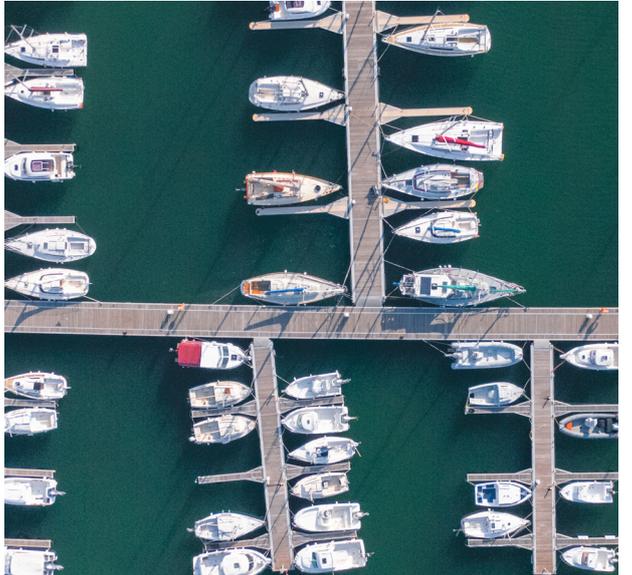
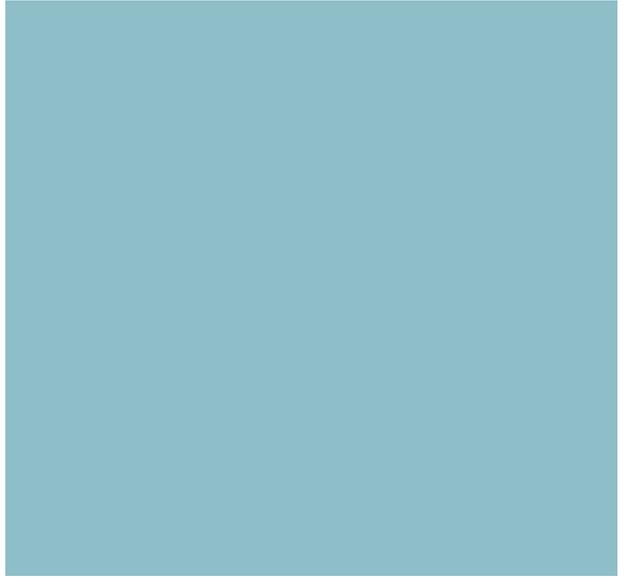
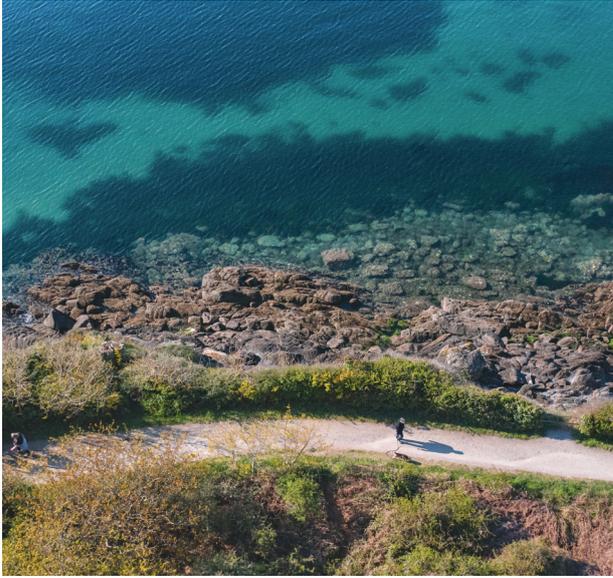
## Utilisations

Deux familles de police sont utilisées pour les supports prints et les supports digitaux de communication.

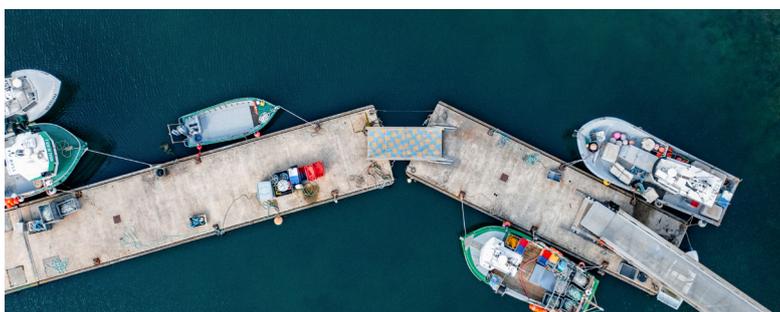
La famille « Barlow » est utilisée pour les titres et sous-titres, notamment en SEMIBOLD et SEMICONDENSED. Toute autre usage de la même famille est possible selon les supports si les principaux ne sont pas adaptés.

La famille « Arial Nova » est historiquement celle utilisée par l'Union notamment dans son logotype. Elle est utilisée pour tous les corps de texte et les éléments importants sont en mis en BOLD. Son caractère «universel» permet un usage aisé dans le digital.





## UTILISATION DES VISUELS



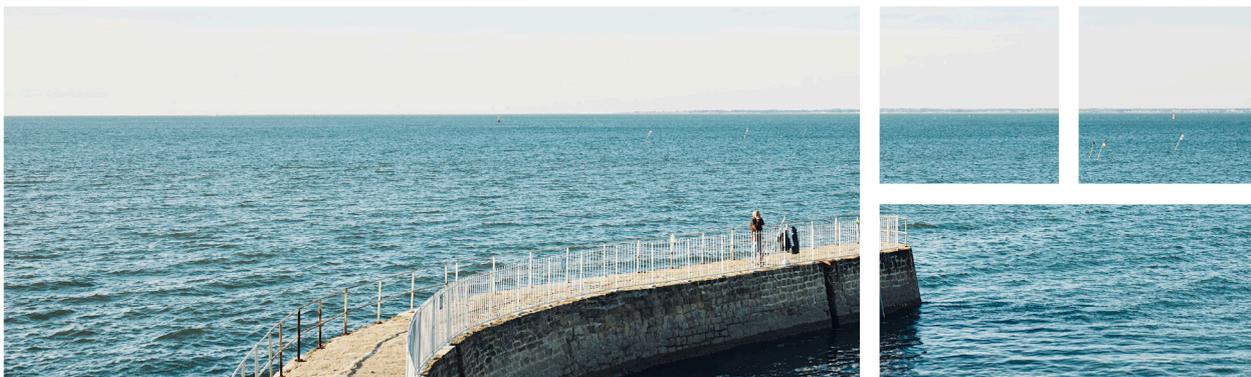
L'Union a recours à plusieurs visuels dans le cadre de la promotion touristique des ses villes membres. Les images sont réalisées par des artistes photographes professionnels. Elles permettent d'exprimer toute la richesse patrimoniale des destinations urbaines bretonnes. Un principe clé d'harmonie visuelle s'applique particulièrement dans les compositions graphiques du réseau. Il convient donc de se référer à l'univers chromatique de l'Union pour associer les photos, sujets et couleurs.

### L'agencement des visuels s'effectue selon 2 modèles :

- Plusieurs photographies et/ou blocs de couleurs séparés par des espaces blancs réguliers (cf. page chapitre précédente).
- Une photographie imbriquée dans plusieurs blocs séparés par des espaces blancs réguliers (cf. ci-dessous).

Le nombre et la taille de blocs pour ces compositions est libre.

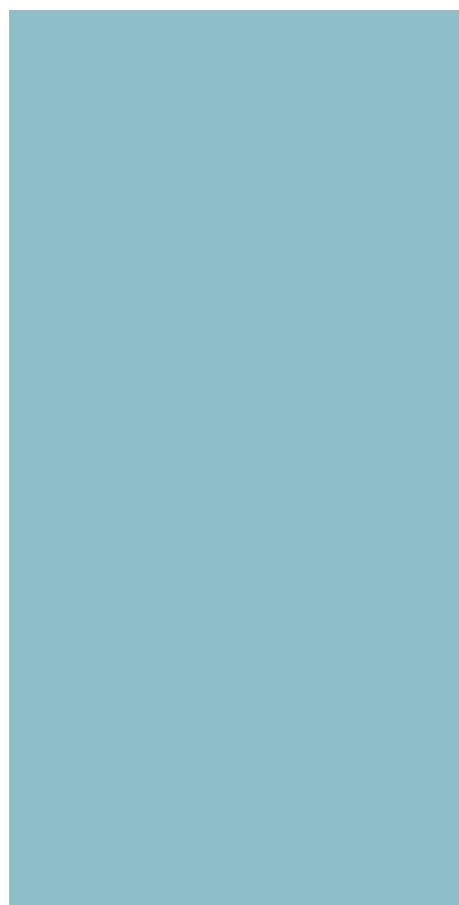
Dans le cas précis de création de page de couverture d'un document, il est de coutume de positionner 3 photographies en bandes horizontales espacées de manière régulière et accolées au bord gauche et/ou droit (cf. ci-dessus). Cette disposition rappelle les « guillemets bretons » de la marque Bretagne.



## MARGES ET ESPACEMENTS

La « circulation des blancs » est l'un des éléments fondamentaux de la charte graphique de l'Union des VAHVH. Les espacements visibles et réguliers entre les visuels symbolisent donc la vitalité et la respiration. Ils permettent de prendre le temps d'observer la richesse des visuels.

L'harmonie et l'aspect épurée sont les lignes directrices qui doivent être respectées. Ces marges et espacements sont également des principes que l'on retrouve dans les communications de Patrimoines de Bretagne dont l'Union fait partie.



## HABILLAGE DES TITRES

### ☰ Exemple

Les **trois bandes bretonnes** nommés «guillemets bretons» sont un des éléments visuels de la Marque Bretagne. Ils s'obtiennent en tapant un E majuscule dans la police BEFONT, téléchargeable ici :

<https://www.marque.bretagne.bzh/les-3-bandes/>

### ☰ EXEMPLE

Bien qu'il s'agisse de deux éléments visuels distincts, il est possible d'ajouter la bande de couleur avec les trois bandes bretonnes, pour un titre ou un sous-titre par exemple. Dans ce cas, les trois bandes **se trouvent à gauche et sont de la même couleur** que la bande principale dans laquelle figure le texte en blanc.

## ÉLÉMENTS IMPORTANTS

### Exemple

Pour souligner visuellement les éléments importants, privilégier la **bande de couleur**. Attention, la couleur de cet élément doit impérativement faire partie des palettes présentées plus tôt dans l'univers chromatique. Les textes doivent être dans la police dédiée aux éléments importants, soit en blanc, soit en noir en fonction de l'arrière plan. Les bords de la bande de couleur doivent être resserrés autour du texte. Cependant, l'utilisateur a la liberté de faire varier les marges horizontales en fonction des besoins.

### 15h00

La bande de couleur peut également servir à hiérarchiser l'information tel que les horaires indiqués dans un programme ou carton d'invitation (cf. la partie dédiée aux applications). Les mêmes principes de mise en forme des éléments importants s'appliquent ici.

Particularité à noter, les horaires seront toujours indiqués selon le format 0h00.



# CARTON D'INVITATION



BRETAGNE®

## ASSEMBLÉES GÉNÉRALES & 40 ANS

le 24 avril 2024, à Vannes.

### ☰ Carnet d'Invitation



### ☰ TEMPS 1 - Assemblées générales & 40 ans

Nous avons le plaisir de vous convier aux Assemblées Générales de l'Union des Villes d'Art et d'Histoire et des Villes Historiques de Bretagne qui se tiendront le mercredi 24 avril 2024, à l'Hôtel de Limur, à Vannes, à l'occasion desquelles seront fêtés les 40 ans de l'association.



**9h30** Accueil café

**10h00** Ouverture par les élus de Vannes

**10h15** Assemblée Générale Extraordinaire

Modification des statuts et ouverture du Conseil d'Administration à de nouveaux membres.

**10h30** Assemblée Générale Ordinaire

Rapport moral 2023  
Rapport d'activités 2023  
Rapport financier 2023, présentation du budget 2024  
Orientations 2024

**11h30** 40 ans de l'Union

Depuis quatre décennies, l'Union s'est engagée à promouvoir et à préserver le patrimoine culturel et historique de notre région. À cette occasion spéciale, sera présentée une analyse approfondie de l'Union à travers une restitution de l'enquête sur la situation des Villes d'Art et d'Histoire et des Villes Historiques de Bretagne, ainsi que les pistes de renforcement de la stratégie de communication.

**12h30** Déjeuner offert par l'Union

### ☰ TEMPS 2 - Vannes, une dynamique patrimoniale élargie

**14h30** Présentation du Pays d'Art et d'Histoire de Vannes Agglomération

Reconnue comme Ville d'Art et d'Histoire depuis 1990, la ville de Vannes a accompagné l'agglomération à exprimer son ambition à faire reconnaître ce territoire exceptionnel en présentant sa candidature pour obtenir le label "Pays d'Art et d'Histoire" en mai dernier. Aujourd'hui, avec cette extension, c'est l'ensemble du Pays de Vannes, du Golfe du Morbihan - entre petite mer et pays vert - qui est désormais reconnu pour son identité et son histoire singulières.

**15h00** Visite du Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine

Le Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine, nommé Limur, a ouvert ses portes au sein de l'Hôtel de Limur en mai 2022. Ce nouvel établissement culturel est destiné à sensibiliser et former tous les publics à l'architecture et aux patrimoines de l'agglomération vannetaise. De l'Antiquité à nos jours, il propose des clés de lecture et de compréhension de l'évolution architecturale, urbaine et paysagère de Vannes Golfe du Morbihan Agglomération.



Pour vous inscrire, avant le 10 avril 2024 :

**> Veuillez cliquer ici <**

### ☰ CONTACT

**Hélène Geffroy - Chargée d'administration**  
helene.geffroy@patrimoinedebretagne.bzh

### ☰ ADRESSE

**Hôtel de Limur**  
31 rue Thiers, 56000 Vannes



© Dado photo - Vannes Agglomération, Tower Global, Margot Schuler, Luc Renaudin, Mickaël Saba-Bulligot

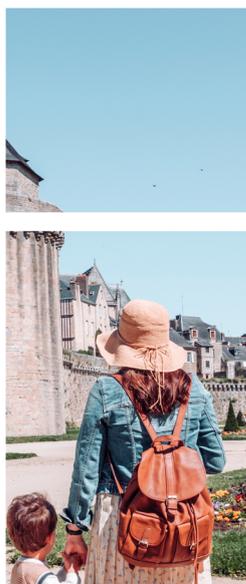
# RAPPORT D'ACTIVITÉS



BRETAGNE

## ≡ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Vannes - Le 24 avril 2024



**L'Union des Villes d'Art et d'Histoire  
et des Villes Historiques de Bretagne**  
1c,1d avenue Belle Fontaine - CS 71777  
35517 CESSON-SEVIGNE

06 31 98 05 29  
helene.geffroy@patrimoinesdebretagne.bzh

Retrouvez les villes de l'Union sur  
[www.tourismebretagne.com](http://www.tourismebretagne.com)  
[www.patrimoines-de-bretagne.fr](http://www.patrimoines-de-bretagne.fr)



@VAHVHBretagne

# JOURNÉES TECHNIQUES



## ≡ Une heure, Un.e expert.e

Webinaire : Les bétons du patrimoine : histoire, pathologie, diagnostic, travaux.

Date et heure :

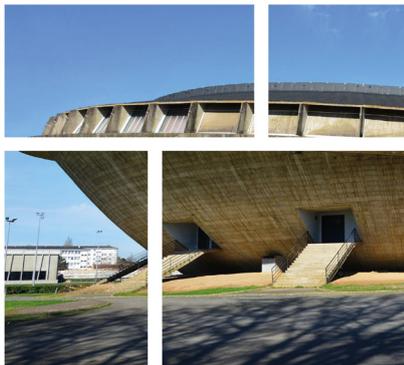
Le vendredi 22 mars 2024  
9h00-10h00

Intervenants :

**Bernard QUENEE**  
Directeur de la Préservation du Patrimoine - SETEC  
**Maxime HERBRETEAU**  
Dirigeant Associé - ASCIA GROUPE

> Inscription en cliquant ici <

Organisé par l'Union des Villes d'Art et des Villes Historiques de Bretagne.



# MODÈLE DE PRÉSENTATION



## DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU VAHVH

### Adhésion au réseau VAHVH en 2024

Les contacts pris en 2023 n'ont pas permis d'aboutir à de nouvelles adhésions, mais l'ensemble des villes suivantes ont été invitées le 24 avril 2024 à l'AG et aux 40 ans de l'Union avec envoi du magazine Escapades + plaquette de l'Union adressés en parallèle par voie postale :

Clisson (44)  
Douarnenez (29)  
Guérande (44)  
Lorient (56)  
Morlaix (29)  
Ploermel (35) – Rencontre avec les élus le 11 janvier 2024.  
Saint-Malo (35)



## ORDRE DU JOUR

### 16h00 Ouverture du conseil d'administration

Marc Droguet, président des VAHVH

### 16h10 Points à valider

Julie MINGAM, Trésorière VAHVH et Claire LUCAS

- Validation des prises de parole lors de l'Assemblée Générale à Vannes
- Validation de l'entrée de nouveaux membres au sein du CA
- Validation de la clôture des comptes 2023
- Validation du budget 2024 pour la demande de subvention à la Région

### 16h45 Point sur les dossiers en cours et à venir

Marie-France TRMAL, Vice-présidente, Claire LUCAS et Walid HOUAIDJ

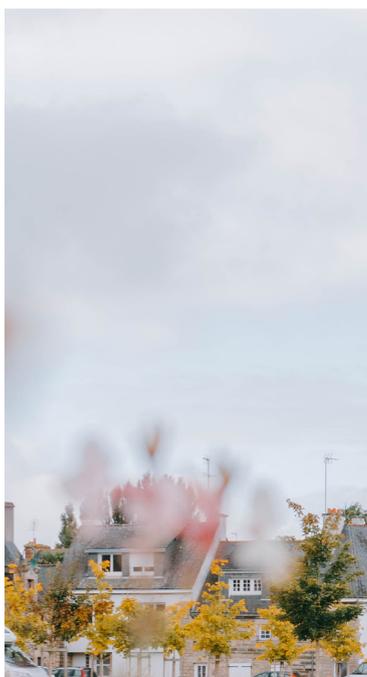
### 17h15 Point groupement d'employeurs Cités d'Art de Bretagne

Marie-France TRMAL, Vice-présidente et Claire LUCAS

### 17h30 Clôture du conseil d'administration

CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Présidé par Marc DROGUET





Crédits photos : © Thomas Poriel, Alexandre Lamoureux, Loïc Kersuzan, Noé C. Photography

**L'Union des Villes d'Art et d'Histoire  
et des Villes Historiques de Bretagne**  
1c,1d avenue Belle Fontaine - CS 71777  
35517 CESSON-SEVIGNE  
[www.patrimoines-de-bretagne.fr](http://www.patrimoines-de-bretagne.fr)

06 31 98 05 29  
[walid.houaidj@patrimoinesdebretagne.bzh](mailto:walid.houaidj@patrimoinesdebretagne.bzh)



**@VAHVHBretagne**